# BIAGRO® 19 MAI 2017



# **▶À LA UNE**

BIAGRO®, LA NOUVELLE GAMME **ANTI NUISIBLES LIPHATECH DÉDIÉE AUX PROFESSIONNELS** DE L'AGRICULTURE

## **UNE GAMME** COMPLÈTE **DE PRODUITS**

**EFFICACES** 

**SÛRS** 



- ADAPTÉS À CHAQUE PROBLÉMATIQUE
- DÉJÀ CONFORME À LA NOUVELLE RÉGLEMENTATION SUR LA CLASSIFICATION **DES SUBSTANCES ET DES PRODUITS\***



DES OUTILS ET SERVICES EXPERTS POUR UN ACCOMPAGNEMENT DE PROXIMITÉ

# La gamme BIAGRO® est un ensemble de produits et de services créés par LIPHATECH filiale DE SANGOSSE.

Depuis plus de 50 ans, LIPHATECH se consacre au contrôle des nuisibles et plus particulièrement des rongeurs avec un savoir faire reconnu dans l'élaboration et la fabrication d'appâts de qualité.

Sur les 8 matières actives anti coagulantes utilisées pour lutter contre les rongeurs, 3 ont été découvertes oar LIPHATECH dont la DIFETHIALONE, substance active de dernière génération reconnue pour son efficacité et ne présentant aucune résistance à ce jour.

# **WWW.BIAGRO.FR**

- CONSULTEZ NOS PRODUITS
- **TÉLÉCHARGEZ NOTRE CATALOGUE**
- **CONTACTEZ L'EXPERT BIAGRO DE VOTRE RÉGION**

## **POINT** RÈGLEMENTAIRE



Tous nos produits sont des produits BIOCIDES, non concernés par la législation des produits phytosanitaires. Ils peuvent être utilisés dans les silos pour protéger les grains stockés, dans toutes les exploitations (de production animale ou végétale)... Ces produits doivent être utilisés avec précaution dans le respect des préconisations mentionnées sur les emballages produits.

Pour rappel : les rodonticides utilisés pour des raisons d'hygiène, de protection de l'homme et de son environnement relèvent de la règlementation des produits biocides (règlement N°528/2012). Les rodonticides utilisés pour la protection des plantes relèvent de la règlementation des produits phytosanitaires (règlement N°1107/2009), leur utilisation est encadrée par l'arrêté «campagnols» du 14 mai 2014.

#### L'HYGIÈNE RURALE UN MARCHÉ EN DÉVELOPPEMENT **OUI VOUS CONCERNE**

La sécurité sanitaire de l'alimentation humaine et animale est un enjeu majeur pour les Professionnels de l'agroalimentaire. Elle est règlementée par un ensemble de textes européens communément appelés LE PAQUET HYGIENE. Les rongeurs et les insectes étant identifiés comme des risques potentiels, des mesures de prévention et d'éradication sont obligatoires dans les exploitations dans le respect de bonnes pratiques d'utilisation des produits.



